

F030 Préservation de la cohésion sociale et territoriale dans les quartiers de la politique de la ville

Réalisation

Périmètre
EPT Grand-Orly Seine Bièvre, en partie
Exigence
Exigence 2 : Garantir la ville et la qualité de vie pour tous
Objectifs
Afin de mettre en œuvre l'ambition de garantir la ville et la qualité de vie pour tous, une attention particulière doit être portée à la cohésion territoriale et sociale. La politique de la ville s'inscrit dans cette dynamique car elle vise à réduire les inégalités entre certains quartiers et le reste de la métropole, que ce soit du point de vue social, économique ou urbain.
Description de l'action
<p>Dans un souci de solidarité et d'effet levier, l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre s'est engagé dans les 31 quartiers prioritaires de la politique de la ville et les 34 quartiers dits de « veille active ». Plusieurs actions sont développées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • accompagner les professionnels locaux sur les thématiques des contrats de ville : veille et partage de connaissance, capitalisation de savoir-faire et de bonnes pratiques, analyse et accompagnement des conditions de transposition de ces bonnes pratiques sur d'autres territoires ; • consolider et coordonner les appels à projets, les dispositifs, les partenariats, notamment : analyses transverses des programmations, mobilisation des partenaires signataires, développement des outils de consolidation et de mutualisation ; • conduire et animer des dispositifs expérimentaux : <ul style="list-style-type: none"> - le Fond de soutien aux initiatives locales : accompagnement de micro-projets à des fins de développement social et urbain des quartiers de la politique de la ville ; soutien à des actions contribuant au renforcement du lien social dans les quartiers, le vivre ensemble, la création de lieux d'échanges et la participation des habitants. Près de 130 projets soutenus en deux ans pour une enveloppe annuelle de 130 K€. - le Label actions innovantes : des financements spécifiques, accompagnement des porteurs innovants en mobilisant les ressources nécessaires et développement d'un réseau d'acteurs de l'innovation. 29 projets labellisés en deux ans pour une enveloppe annuelle de 150 K€. <p>L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre s'engage également dans la coordination des cinq programmes régionaux d'insertion pour la jeunesse sur son territoire , mais aussi dans la coordination des conventions d'abattement sur la Taxe foncière sur les propriétés bâties en partenariat avec les villes, les bailleurs et l'Etat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • développer une évaluation des contrats de ville au plus proche des actions mises en œuvre : une évaluation prospective via des outils de suivi et de recueil de données commun ; une évaluation centrée sur la programmation et l'impact des actions dans les quartiers ; une boîte à outils d'indicateurs venant nourrir les projets sur le territoire (évaluation des projets de renouvellement urbain) ; • accompagner la montée en compétence et la participation des habitants dans les instances citoyennes des contrats de ville : conseils citoyens et maisons du projet (élaboration, suivi et évaluation des contrats ; participation aux instances de pilotage de la politique de la ville ; structuration, organisation et montée en compétence des conseillers citoyens) ; • développer des outils, des partenariats en interne et en externe, des productions communes : rapport annuel de la politique de la ville ; Protocole d'engagements réciproques et renforcés ; Observatoire de la cohésion sociale et territoriale ; • développer des outils au service d'une gouvernance à l'échelle des 8 contrats de ville : préparation et animation de la conférence annuelle des partenaires des contrats de ville.

Afin de rechercher les financements nécessaires à cette politique volontariste, l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre suscite l'aide privée et mobilise les acteurs économiques locaux par la création d'un fond de dotation, outil de financement du mécénat innovant et mobiliser l'ensemble des partenaires signataires des contrats de ville dans la mobilisation des crédits de droit commun.

Pilotage

L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre est lanceur de la réflexion avec les communes

Compétence politique de la ville : EPT

Compétence sociale : Départements, communes

Partenaires

Départements du Val-de-Marne et de l'Essonne

Signataires des Contrats de ville

Associations

Habitants et acteurs locaux

Conseils citoyens

Services de Polices et de l'Etat

Bailleurs

Action logement

Temporalité

Court terme

Actions en lien

F026 : Mise en œuvre d'actions pour l'emploi, la formation et l'insertion des habitants

F029 : Production d'un renouvellement urbain de qualité

F007 : Co-construction et innovation avec les habitants